



DIMANCHE 03 SEPTEMBRE 2023

RANDONNÉE MOTO TOUT TERRAIN

LA NAVAROISE

NAVES / CORRIÈZE 19

REGLEMENT PARTICULIER

INSCRIPTION

Chaque participant doit impérativement envoyer un bulletin d'engagement accompagné de son chèque. A réception de ces éléments, votre inscription vous sera confirmée par mail (ou courrier si vous ne possédez pas d'adresse mail valide – dans ce cas, joindre une enveloppe timbrée à votre engagement). Le nombre de participants est limité à 250.

TARIFS

Randonnée + repas du midi 50€/pers (20€ pour les 50cm³ et 30€ les féminines)
Repas accompagnateur(s) 15€/pers

PARCOURS

Départ / Arrivée : Le Bourg 19460 NAVES

Circuit de 110km environ au total, composé de 3 boucles à effectuer une ou deux fois, à la convenance du participant.

Communes traversées : Naves, Bar, Orliac de Bar, Saint Salvadour, Seilhac, Saint Clément, Lagraulière, Chanteix, Saint Mexant et Tulle.

Le parcours contient deux secteurs de type banderolée et des secteurs de franchissement qui ne seront pas chronométrés. Des déviations seront mises en place et indiquées lors des difficultés.

PROGRAMME

07H00	Accueil des participants - Contrôles administratifs et techniques
08H15	Briefing obligatoire
08H30	Premier départ / 3 motos par minute
12H00 à 14H00	Repas à la salle des fêtes
15H30	Dernier départ / Fermeture des boucles
18H00	Retour des derniers participants

CONTROLES

Chaque participant devra se présenter au contrôle administratif dès son arrivée. Une vérification des permis, carte grise et assurance sera effectuée.

Une attestation parentale sera demandée aux mineurs en 50cm³ (attestation type disponible sur demande).

Un contrôle des motos sera fait avant chaque départ. Elles devront être en bon état de fonctionnement c'est à dire posséder un éclairage avant et arrière, une plaque d'immatriculation lisible et un échappement non bruyant.

ANNULATION

L'AMCV19 se réserve le droit de raccourcir ou d'annuler la randonnée pour des raisons administratives, météorologiques, sanitaires ou autres et en informera les engagés (par email, courrier ou téléphone).

En cas d'annulation dans les 6 jours précédant la randonnée, l'organisateur conservera 15€ correspondant aux frais de repas et remboursera la somme restante au participant.

En cas de désistement de l'engagé après le 25 août 2023, aucun remboursement ne sera effectué (hors certificat médical).

INFORMATIONS

Chaque participant se verra remettre, lors de la vérification des motos, un autocollant qui devra être collé sur la plaque phare.

Chaque boucle (environ 60kms) revient au lieu de départ. Les participants pourront donc faire un ravitaillement à la fin de chaque boucle dans le parking véhicules (l'organisation ne prévoit pas de ravitaillement sur le parcours).

Covid-19 : nous mettrons en place un **protocole sanitaire** spécifique pour l'évènement. Nous communiquerons sur cet aspect lorsque les mesures sanitaires pour la période de septembre seront actées par le gouvernement.

CONTACT

AMCV19 amcv19@laposte.net

M. EYSSIDIEUX Julien (secrétaire) 06.77.75.87.62
ou M. VERNEJOUX Julien (président) 06.16.11.27.75

RAPPELS IMPORTANTS

- La circulation des participants doit impérativement se faire dans le plus grand respect du code de la route, de l'environnement et des autres usagers. L'AMCV19 ne tolérera aucun excès sous peine d'exclusion.
- Seules les motos homologuées avec éclairage, immatriculées et assurées seront admises.
- Ne jamais sortir du tracé fléché.
- Les GPS sont interdits.
- La circulation tout au long de la journée se fera en feux de croisements.
- La Navaroise n'est pas une compétition : il n'y a aucune notion de chronométrage, ni de classement.

Certaines portions du tracé empruntent des parcelles privées. Les droits de passage seront valables uniquement pour la journée du 03 septembre 2023. Il est donc formellement interdit d'emprunter le parcours à tout autre moment !